



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE du 13 Avril 2023
ASSOCIATION TRAIT D'UNION VERRIERES LE BUISSON
Section Escalade

Après quelques saisons sans, du fait du COVID, la section Escalade du TUVB renoue cette année avec sa traditionnelle Assemblée Générale, ce 13 avril 2023 à 20h30, à la salle de la châtaigneraie du Stade Robert Desnos.

En plus d'un certain nombre d'adhérents de la section, étaient présents :

- Monsieur Ian Tixier, Maire Adjoint à la Jeunesse et aux Sports
- Monsieur Francis Fabre, Président du TUVB
- Monsieur Christophe Dubois, Trésorier du TUVB

Du fait de ces quelques années sans Assemblée Générale, et du grand nombre de nouveaux présents à cette assemblée générale, un bilan financier et moral de ces dernières années a été réalisé.

RAPPORT FINANCIER

Les différentes décisions prises ces dernières années, dont le non renouvellement d'un encadrant sportif qui avait donné sa démission (et qui s'occupait des jeunes adultes et adultes autonomes dans leur pratique), la réduction de certaines dépenses et l'augmentation quasi annuelle du montant de la cotisation ont permis à la section d'être maintenant pratiquement à l'équilibre financier, via une quote-part de subvention municipale d'environ 2 000 €, là où elle était encore de 14 000 € il y a 5/6 ans.

Cet effort financier a donc permis d'assainir les dépenses de la section et de la rendre quasi autonome au regard des éventuelles baisses de subventions, là où d'autres sections survivent grâce à ces subventions.

NB : La subvention municipale, bien qu'en baisse, n'a pas baissé dans ces proportions, obligeant la section escalade à compenser autrement. C'est le choix de la section escalade de chercher son autonomie financière, choix qui nous a paru sain pour le futur, et la pérennité de la section. Le delta de subvention municipale non distribuée à l'escalade, ayant par ailleurs permis de renflouer avec l'effort d'autres sections qui ont fait le même choix que nous, d'autres sections plus fragiles financièrement.



RAPPORT MORAL

LES COURS

Les enfants

L'offre de cours est restée la même. Il y a toujours 3 créneaux de 1h30 pour la tranche 7/12 ans, et 3 créneaux de 1h30 pour la tranche 13/16 ans.

Les ados/jeunes adultes

Un créneau de 1H30. Le cours encadré par l'éducateur non remplacé, a été rattaché à un « créneau libre adultes », afin de compenser, et que cela reste inchangé pour nos grands jeunes.

Les adultes

Il y a toujours le créneau encadré de 2 heures pour les adultes débutants qui découvrent la pratique de l'escalade. Cependant, le créneau encadré des adultes autonomes n'a pas été renouvelé, et s'est transformé en un « créneau libre adultes », qui est donc non encadré. C'est la seule perte notable, liée au non-remplacement de l'éducateur qui est parti. Pour compenser cette perte, le montant de la cotisation des adultes autonomes a baissé.

LES ADHERENTS

Le nombre d'adhérents d'une année sur l'autre est globalement stable. Actuellement la section compte autour de **110 adhérents**, toutes tranches d'âges confondues. Toutefois, il faut distinguer les cours enfants des cours adultes.

Chaque année les cours **enfants** débordent, et nous ne pouvons malheureusement pas accueillir tous les enfants qui le souhaitent.

Pour la section, cela apporte une certaine sérénité, quant à la pérennité de notre activité. Cependant il faut rester vigilant ! En effet les cours sont remplis, car certes c'est Verrières, et l'ambiance est très chouette, mais aussi parce que les villes voisines refusent des enfants, et cela bien que les offres voisines évoluent à la hausse, notamment suite à la création de nouvelles structures qui sont plus attrayantes que la nôtre.

En revanche, au niveau des adhérents **adultes**, nous connaissons une baisse liée à plusieurs facteurs.



Certes le Covid est passé par là (modifiant les pratiques sportives de chacun), et le non-renouvellement du créneau adultes autonomes encadrés a fait que nous avons également perdu quelques adultes.

Mais **surtout** les nouvelles structures voisines qui se sont montées ces dernières années (notamment à Antony et à Palaiseau), nous font beaucoup de tort, car les murs sont plus hauts et les offres proposées sont plus attractives. Ainsi, malgré l'ambiance du club, et le fait que les adultes ont accès à plusieurs créneaux non encadrés qui leur permettent de pouvoir grimper plusieurs fois par semaine.

On peut donc déplorer les départs de beaucoup d'adultes vers les structures voisines, sans pouvoir réellement compenser ces départs par des nouveaux arrivants, même s'il y en a un certain nombre.

Enfin, toujours en raison du manque d'attractivité du mur de Verrières, nos jeunes, en grandissant, ont tendance à quitter le club pour aller grimper sur d'autres structures, plutôt que de rejoindre les rangs des ados et adultes, malgré tous les efforts réalisés pour créer des passerelles entre jeunes et adultes. Passerelles qui devraient pourtant permettre mécaniquement aux jeunes de rejoindre peu à peu les adultes une fois l'âge atteint.

LE FONCTIONNEMENT DE LA SECTION

Ces dernières années, la section sous l'impulsion de ses encadrants a multiplié les échanges intragroupes. Les adhérents enfants et adultes, ont pu se retrouver autour de séances communes au mur ou à l'extérieur. L'occasion de mieux se connaître et de partager ses expériences. Une séance inclusive a également vu le jour le vendredi, et sera proposée l'année prochaine aux jeunes adhérents autonomes comme séance supplémentaire.

Toujours sous l'impulsion de ses encadrants, la section a poursuivi et développé les sorties en extérieur. Dans d'autres salles, ainsi que sur des sites naturels. Des weekends pour les adultes sont organisés et la section a pour objectif de proposer des stages au cours des vacances dès l'année prochaine.

Chaque année une compétition enfants est organisée par le club. L'occasion pour tous les enfants de profiter d'un moment sportif et festif. L'année prochaine nous souhaiterions également créer une compétition adulte.

LE MATERIEL

Actuellement notre mur d'escalade est principalement **utilisé** par la section escalade du TU, et par le collègue Jean Moulin ainsi que par le service jeune de la mairie. Dernièrement les scolaires accompagnés des éducateurs de la ville sont venus découvrir les joies de l'escalade



Toutefois, le mur est principalement entretenu par le club, prises et renouvellement des voies. Et aussi achat des dégaines et des cordes en alternance avec le collège.

Après un échange sur les problématiques liées à la sécurité lors de l'utilisation du mur, à court terme, par l'intermédiaire de Monsieur Tixier présent à notre assemblée générale la mairie s'est engagée à étudier le remplacement des cordes du mur.

NOTRE MUR D'ESCALADE...

Le bilan effectué, les échanges se sont focalisés sur les problématiques d'attractivité de notre mur d'escalade, et donc sur le besoin de le refaire.

La réfection de notre mur n'est pas un sujet nouveau, et est étroitement lié à la réfection du gymnase de la vallée à la dame (qui héberge notre mur), qui n'est pas non plus un sujet récent.

Ce mur, **haut de 7 m**, possède **16 lignes de voies**, avec entre 3 à 4 voies d'escalade par ligne, ce qui représente en tout une **soixantaine de voies d'escalade de différents niveaux de difficultés**.

Ces voies sont renouvelées chaque année sous l'impulsion de la section escalade, et entièrement par elle, et ce de manière quasi-bénévole (seuls deux intervenants extérieurs rémunérés viennent prêter main forte afin de créer des voies de difficultés plus importantes). Et quand on parle renouvellement des voies, il faut avoir à l'esprit que toutes les prises du mur sont démontées, contrôlées, nettoyées, et reposées... ce qui demande donc un investissement important, et cela le temps d'un week-end, afin de ne pas bloquer les cours d'escalade la section et du collège. Et c'est **grâce à ce travail** de renouvellement que le mur garde une certaine attractivité, qui permet de conserver une bonne partie de nos adhérents. **Merci à tous les bénévoles qui participent chaque année à ce très gros et long weekend de renouvellement des voies !**

Mais cela ne fait pas tout !

En effet, le mur possédant 16 lignes de voies, on pourrait donc croire que 16 binômes de grimpeurs (1 grimpeur / 1 assureur) pourraient grimper en parallèle.

Sauf que les lignes de voies étant très rapprochées, les grimpeurs sont rapidement les uns sur les autres, avec le risque de chocs mutuels en cas de chute.

Pour des questions de sécurité il est donc très délicat de pouvoir utiliser les 16 lignes de voies en parallèle.

C'est donc un **premier problème**, la **capacité d'accueil**.

Notre mur n'a une hauteur que de 7 m. Là où les autres structures voisines proposent des murs de 10 m, 16 m, voir plus.



On pourrait dire que 7 m c'est déjà pas mal... Et en effet sur 7 m, nous arrivons à créer des voies de difficultés importantes, qui donnent à travailler.

Mais 7 m, c'est **peu** pour travailler ce que les grimpeurs appellent la **continuité**... la continuité (ou encore appelée l'endurance) étant nécessaire pour pouvoir imaginer grimper en extérieur où les voies sont beaucoup plus longues (parfois plusieurs dizaines de mètres).

Pour simplifier, c'est un peu comme si un marathonien ne pouvait préparer son marathon de 42 km qu'en s'entraînant à l'intérieur d'une salle.

C'est donc un **second problème**. Le **travail de continuité/endurance**, obligatoire à la pratique de notre sport, afin de le pratiquer avec aisance et sans risque.

Sept mètres, c'est aussi **peu**, pour travailler la **grimpe en tête** dans des conditions de sécurité.

En effet l'escalade est divisée en 2 types de grimpe : la grimpe en moulinette, où les cordes sont déjà posées en haut de la voie à grimper ; et la grimpe en tête, où le grimpeur monte lui-même avec sa corde, jusqu'en haut de la voie, en posant des sécurités intermédiaires environ tous les 2 m. On peut rapidement comprendre, qu'avec un mur de 7 m de haut, il y a la possibilité en cas de chute, avant ou lors de la pose d'une sécurité, que le grimpeur se retrouve à faire une chute qui le renvoie au sol (le fameux « retour au sol » craint des grimpeurs).

Pour cette raison, la grimpe en tête est enseignée dans nos cours, mais n'est quasiment pas pratiquée, car les risques sont non négligeables. Et pourtant il faut savoir grimper en tête pour prétendre pouvoir grimper en extérieur, car les cordes ne se poseront pas toutes seules en haut de la falaise à grimper.

C'est donc un **troisième problème**. La **grimpe en tête**.

Donc 7 m c'est peu, et ça limite grandement la pratique de notre activité.

Enfin le **relief** de notre mur.

Notre mur possède de grandes parties droites, une toute petite partie inclinée appelé « dalle » (et qui pourtant est très utile pour travailler les placements de pieds), et une partie centrale déversante (qui en plus de faire travailler la technicité, fait aussi travailler le physique).

On retrouve donc sur notre mur les différents types d'inclinaisons possibles.

Mais du fait de la faible hauteur du mur, il n'est pas possible de pouvoir travailler ces différents types d'inclinaison au sein d'une même voie, là où les autres murs le proposent.

Quelle joie pourtant de pouvoir travailler une voie où l'on arrive à sortir d'une partie déversante, pour retrouver une partie verticale ! C'est l'une des petites joies d'un grimpeur.

Nos différentes problématiques exposées, il y a la question de qu'est-il possible de faire ?

Il est évident que la réfection du mur d'escalade ne peut pas être réalisée en dehors du projet global de rénovation du gymnase de la Vallée à la Dame.

Tout comme nous imaginons bien que cette rénovation/réfection du gymnase porte sur un budget conséquent, et qu'elle ne peut être envisagée, à priori, que par tranches (il est difficile



de pouvoir imaginer fermer le gymnase pendant plusieurs années (2 ans ?) le temps de réaliser l'ensemble des travaux).

C'est pour cela que la section escalade souhaiterait pouvoir être consultée par rapport aux travaux relatifs et contigus au mur d'escalade, afin que les différentes étapes de travaux ne coïncident pas finalement notre projet.

La réfection du mur est vraiment un enjeu capital pour nous, et sera cruciale dans la survie du club dans les années à venir.

Après nous entendons bien que ces dernières années un grand nombre de salles privées, sont sorties de terre, et proposent de l'escalade sur des murs de petites hauteurs (environ 4 m), dit « **murs de blocs** » / « **escalade de blocs** », et que ces salles rencontrent un enthousiasme important. D'autant plus que du fait des problématiques de sécurité qui sont moindres à cause de la faible hauteur de ces murs, il est possible de pouvoir toucher un public plus large et recevoir également beaucoup plus de monde en même temps.

Mais ce n'est pas le type de grimpe que la section escalade veut proposer principalement, même si ce type de grimpe peut être sympa, à la fin d'une séance pour travailler facilement un mouvement en particulier sans problématique de sécurité.

Il ne faut donc pas se tromper d'objectif, même si le principe d'ouvrir à un plus grand nombre est intéressant, et même s'il est du coup possible de pouvoir recevoir plus de monde en même temps.

Par comparaison, nous ne pensons pas qu'une municipalité construirait une piscine où tout le monde à pied partout... le but d'une piscine au-delà de la détente, étant quand même de permettre aux gens d'apprendre à nager.

De plus, si ces nouvelles salles privées qui connaissent un fort essor, fonctionnent, c'est parce que leur modèle économique n'est pas simplement axé sur l'escalade.

En effet, toutes ces salles proposent également un service de restauration, et sont justement implantées dans des zones d'activité où il y a des besoins de restauration le midi... besoin auquel ces salles répondent.

C'est donc l'association de ces 2 paramètres « grimpe » et « restauration », qui font que ces salles fonctionnent. Et la partie restauration leur permet au passage de drainer un autre public qui n'a rien à voir avec l'escalade, et qui éventuellement vont essayer un jour de grimper à force de fréquenter cette structure... ce qui est du coup une pépinière qui permet un renouvellement régulier des personnes qui grimpent. Il est évident que ce modèle économique est excellent pour pérenniser la partie grimpe. Mais ce n'est pas dans les cordes de la section escalade de se transformer en « snack/escalade ». Même si la section se veut conviviale !



Il pourrait donc du coup être tout à fait possible d'imaginer intégrer un coin blocs, au sein d'un nouveau mur avec de grandes parties hautes. Mais il ne faut pas que du bloc.

D'ailleurs la ville de Massy a commencé par réaliser un mur de grande hauteur très intéressant, qui a fait sa renommée, et n'a que longtemps après créé une extension pour faire un mur de blocs.

Enfin nous mettons en avant que l'année prochaine, 2024, est une année olympique, et que l'escalade sera pour la deuxième fois présente à ces jeux. Comme pour bon nombre de sports, on peut penser qu'à l'issue de ces jeux olympiques, il y aura un engouement pour l'escalade. Mais dans l'état actuel des choses, le TUVB Escalade ne pourra pas répondre à cet engouement. Les échanges autour du mur ont été passionnés et passionnants, mais il y avait d'autres points à voir lors de cette assemblée générale...

BUREAU DE LA SECTION

Le bureau a connu plusieurs départs au fil des années, dont les départs de la secrétaire et de la trésorière. Ce qui fait que le président s'est retrouvé avec les différentes casquettes, et dans une situation très compliquée.

La section a cependant pu perdurer grâce à l'aide de Nicolas (encadrant de la section) et de Christophe (trésorier du TU). **Un grand merci à eux deux.**

L'épisode du Covid étant désormais derrière nous, il n'est plus possible de pouvoir continuer de fonctionner comme cela, et il est impératif qu'un nouveau bureau soit créé lors de cette assemblée générale.

Le bureau était donc à renouveler dans sa presque quasi-totalité. Et grande chance pour tous les adhérents de la section (enfants comme adultes), beaucoup d'adultes arrivés récemment au club, ont envie de donner un coup de main, en plus de ce qu'ils ont déjà pu faire pour redynamiser les créneaux adultes.

Le nouveau bureau suivant a donc été élu :

Secrétaire : Madame Sarra Neffeti (nouvellement élue)

Trésorière : Madame Bisma Alilat (nouvellement élue)

Président : Monsieur Marc Demulière (réélu)

En plus de ce bureau, et comme cela était déjà plus ou moins le cas avant, des « pôles » internes ont été créés, afin de dispatcher le travail au sein de la section et un bureau élargi a été élu.



Pôles et membres du bureau élargi

- **Gestion Matériel (EPI)** Régis Lemonnier/Christophe Gbedo/Jules Bouquet
- **Encadrement des cours, et conseils techniques** Nicolas Drouin/Jean Hervé Baudot
- **Sorties Extérieures** Jules Bouquet/David Alves/Jade Bastid
- **Communication** (pôle qui sévit déjà depuis de longues semaines !) Fabien Rouire/Magda Hidalgo/Saskia Daniel
- **Licences** Saskia Daniel/Nicolas Boishardy
- **Inscriptions** (Forum des assos) Nicolas Boishardy/Olivier Desaunay /Jules Bouquet

L'assemblée générale s'est terminée une fois ce nouveau bureau étendu présenté.

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux. Et n'hésitez pas à commenter et à partager autour de vous.

Merci à tout le monde !

Responsable de la section escalade

Marc Demuliere

Marc Demulière

Secrétaire de la section Escalade

Sarra Neffeti

Sarra Neffeti